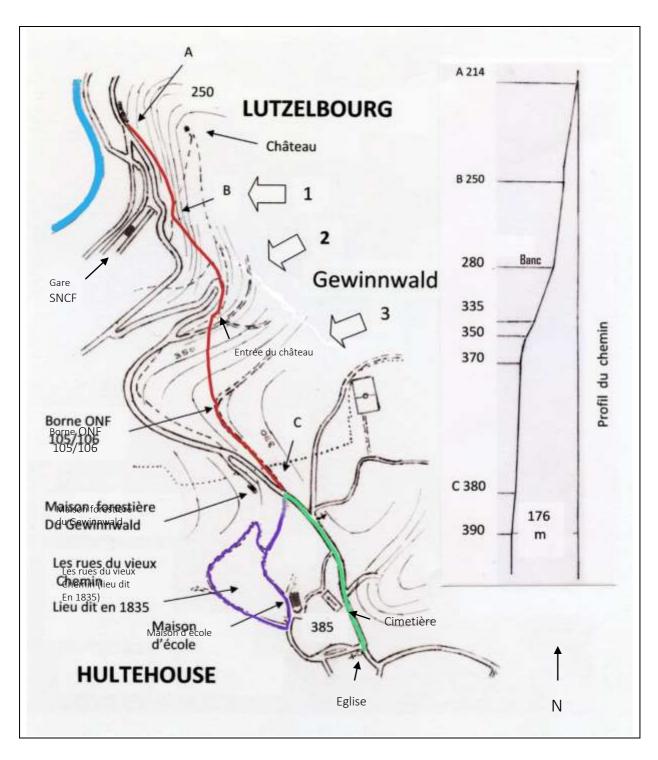
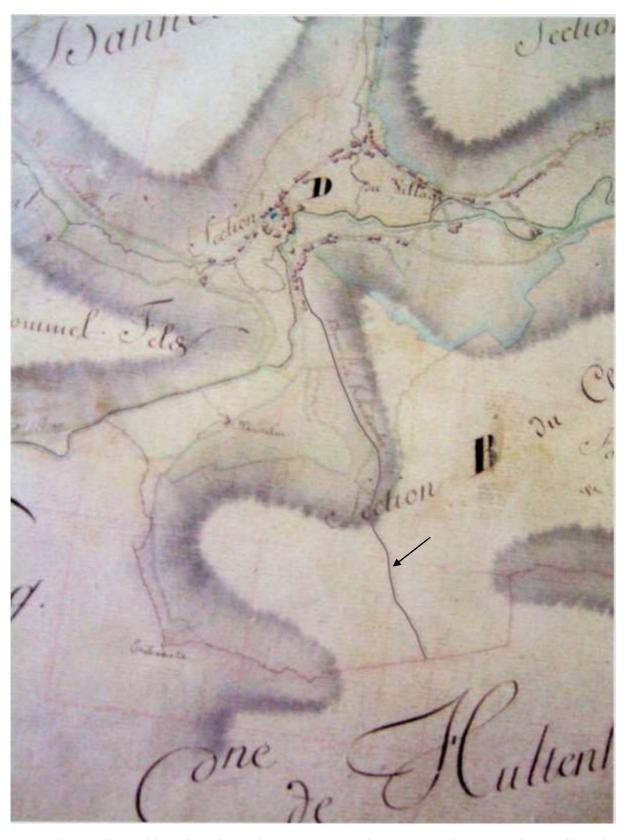
(Avant la construction de la route actuelle en 1898)

Herbert ANDLAUER décembre 2009



Distance A à C : nouvelle route 2.2 km, ancien chemin 1.7 km



Extrait du plan d'assemblage du cadastre de LUTZELBOURG du 18.07.1834 (en Mairie de Lutzelbourg) montrant le chemin reliant Lutzelbourg à Hultehouse.

K1. CHEMIN SELON PLAN DU CADASTRE DE LUTZELBOURG DE 1834

1.1 DEBUT DU CHEMIN A PARTIR DE LUTZELBOURG



La route actuelle fut créée en 1898. Avant, le chemin de Hultehouse empruntait le trajet du sentier .

Le plan du cadastre de Lutzelbourg de 1834 nous situe le début de ce chemin.

Extrait de la Section D1 dite du village (ADM- Archives Départementale de la Moselle)

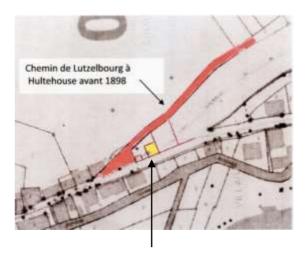


En 1835 existait déjà une maison à l'emplacement de la maison « Vetta». Le chemin passait entre celle-ci et deux petites maisons situées à sa droite.



Extrait de la lithographie ci-dessous montrant les deux maisons démolies

en 1898



Emplacement des deux maisons

Tracé du chemin de Hultehouse sur le plan du cadastre actuel de Lutzelbourg



Vue prise du chemin de fer à Lutzelbourg en 1857 (Lithographie de Maugendre)





Le chemin montait du bord de la route directement à la première traverse. Ce chemin se trouvait à cette hauteur et a été démoli lors de la construction de la nouvelle route. La montée actuelle du sentier du Club Vosgien a du être pavée avec les dalles en grès des Vosges de l'ancien chemin désaffecté. N'étant pas bloquée avec des traverses, l'eau de ruissellement et le passage des piétons et des VTT l'ont détériorée.



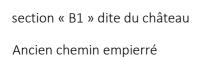


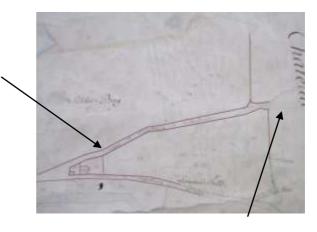


Première traverse de l'ancien chemin Etat du sentier, jusqu'à celle-ci.

Emplacement de la première traverse.

C'est à partir de celle-ci que le chemin est partiellement empierré avec des dalles en grès des Vosges





Suite



Montée du chemin vers le banc Arrivée de l'ancien chemin





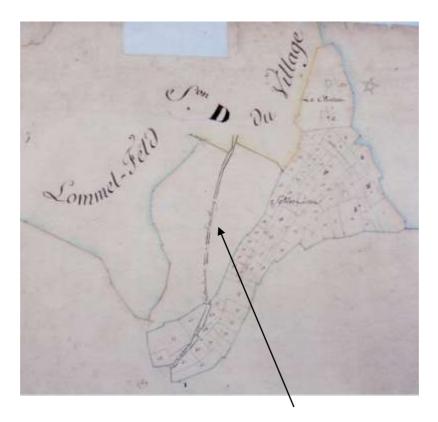
Partie de l'ancien chemin utilisée par la route forestière de l'ONF (point « B » voir page 1) près du sentier montant

au château

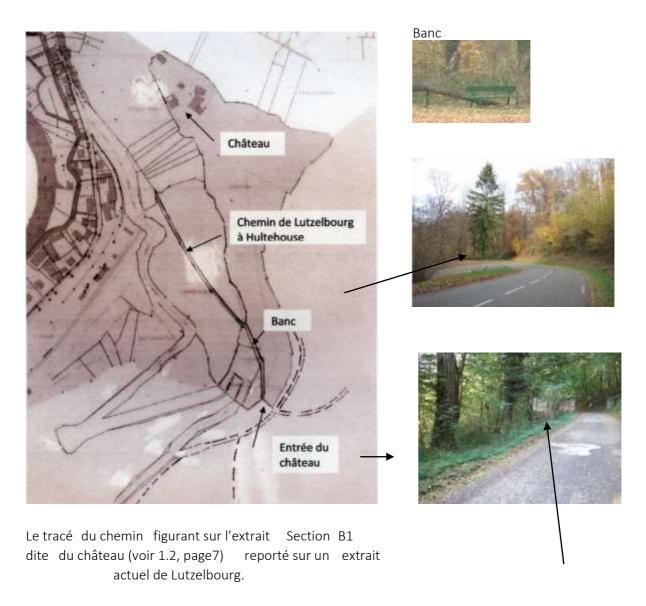
Montée vers le banc

1.2 DU BANC A L'ENTREE DU CHATEAU

Extrait – Lutzelbourg – Section B1 dite du château, 18.07.1834 (ADM)



Chemin de Lutzelbourg à Hultehouse





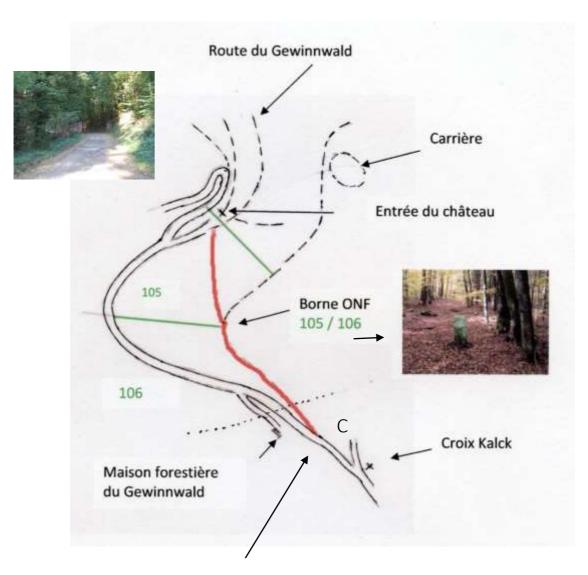
A partir du banc le chemin creux continuait jusqu'à « la fontaine Trierweiler » pour rejoindre l'ancien



Arrivée du chemin creux en contrebas de l'entrée du

1.3 De l'entrée du château jusqu'au point « C », entrée du village

(TRACE EN VIOLET PAGE 1)





Sortie sur la route (point « C », page 1)

Sur la feuille B1 du Cadastre de1834 de Hultehouse **l'Impasse de la Forêt** et la **Rue de l'Ecole** s'appelaient *« les rues du vieux chemin* ». Le chemin forestier entre le n° 11 route de Lutzelbourg et la maison forestière du Gewinnwald débouche en face du point « C », ancien chemin.

On peut supposer qu'a l'origine c'était l'entrée du village

2. DU POINT « C » VERS L'EGLISE, TRACE VERT (ROUTE ACTUELLE SUR LE CADASTRE DE HULTEHOUSE DE 1834)

FIGURANT

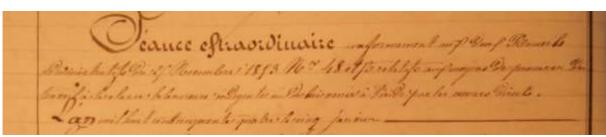
En 1821 une chapelle est construite à Hultehouse. Avant la construction de celle-ci les habitants du village devaient descendre à Lutzelbourg pour les baptêmes, mariages et enterrer leurs morts . L'église actuelle a été construite en 1839.

C'est en 1822 que fut créé un cimetière au bord du « *chemin de Hultehouse à Lutzelbourg* » (voir « Histoire du cimetière de Hultehouse, bulletin 2001). On peut donc supposer que le chemin a été créé avant 1822.

3. ETAT DU CHEMIN EN 1854

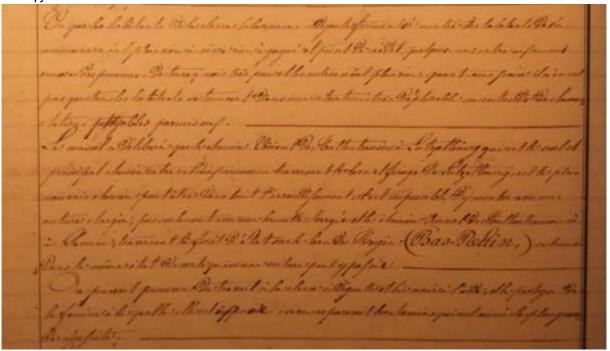
Extrait de la séance extraordinaire du Conseil Muncipal du 5 janvier 1854 dans laquelle le Conseil Muncipal demande de l'aide au Gouvernement pour réparer le chemin et donner du travail aux habitants.

.



Transcription littérale : (mots recopiés tels qu'ils apparaissent dans le texte)

<u>« Séance extraordinaire</u> conformément aux deux recueils administratifs du 25 novembre 1859 N° 48 et 50 relatifs aux moyens de procurer du travail à la classe laborieuse indigente ou de lui venir à l'aide par les secours directs. L'an mil huit cent cinquante quatre le cinq janvier »



Transcription littérale :

« Vu que les habitants de la classe laborieuse, indigente formant la moitié des habitants de la commune n'ont plus rien à vivre, rien à gagné et point de crédit, quelques- uns entre eux ont encore des pommes de terre ; mais très peu et les autres n'ont plus rien, quant au pain il n'en est pas question les habitants se trouvent dans une situation très déplorable on entend des lamentations pitoyables parmi eux.

Le Conseil a délibéré que le chemin Vicinal de Hultenhausen à Lutzelbourg qui est le seul et principal chemin entre ces deux commune traversant le ban et finage de Lutzelbourg, est le plus mauvais chemin peut-être dans tout l'arrondissement, il est impossible d'y monter avec une voiture chargée, pas seulement avec une brouette chargée et le chemin Vicinal de Hultenhausen à Saverne traversant la forêt de l'Etat sur le ban de Hegen (Bas-Rhin) se trouve dans le même état de sorte qu'aucune voiture peut y passer.

On pourrait procurer du travail à la classe indigente et lui venir à l'aide, et la protéger de la famine à laquelle elle est exposée, si on réparerait les chemins qui est aussi la plus grande nécessité. »

<u>Le 15 janvier 1855</u> le CM demande à nouveau au Sous- Préfet de l'aide pour donner du travail aux habitants en réparant le chemin.

<u>Le 12 juillet 1857</u> le CM refuse de contribuer financièrement à l'entretien du chemin de Dabo à Lutzelbourg qui n'est pas utilisé par les gens de Hultehouse dont on néglige le chemin de petite vicinalité pour aller à Lutzelbourg.

En plus elle est sans revenus et contribue déjà au chemin qui va de Phalsbourg à la station de Lutzelbourg.

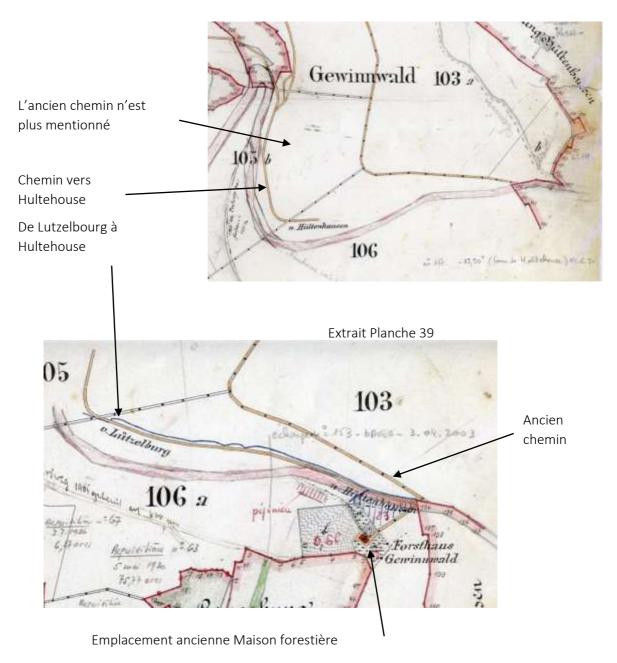
<u>Remarque</u> : De 1857 à 1881 on ne parle plus de l'ancien chemin dans les Registres de délibérations du CM.

4. De l'entrée du château vers le village aux environs de

1898

Les planches 38 et 39 de l'ONF nous apprennent qu'aux environs de 1898 l'ancien chemin du château vers Hultehouse a été abandonné. (voir chapitre1. 3, page 9)

Extrait Planche 38



Essais de datation de ces documents :

C'est l'année de construction de la nouvelle ou ancienne Maison forestière qui aurait pu nous permettre de dater ces documents. Le service de l'ONF n'a trouvé aucune trace dans ses archives. Le tracé de la nouvelle route a été reporté au crayon après 1898.



5. LA ROUTE ACTUELLE

Le 27 février 1881 le Conseil Municipal et les plus imposés du village, lors de leur réunion, demandent de connaître le tracé de la nouvelle route.

Le 14 juillet 1889 le CM refuse de payer une avance pour les avant-projets de la nouvelle route n'ayant pas les moyens et cela malgrè son utilité pour la commune. Le25 août1895 le CM, suite à la demande du Sous-Préfet, propose de classer la nouvelle route à créer en « **Route vicinale** » et de déclasser l'ancien chemin.

Le 19 mars 1899 la route a été ouverte à la circulation.





Carte postale datée du 21.08. 1899

La nouvelle route



SOURCES

- Mairie de Lutzelbourg (cadastre de 1834 et actuel)
- ADM : Archives Départementales de la Moselle

Cadastre de Lutzelbourg de 1834 : Section « D1 » dite du

village

- : Section « B1 » dite du château

Hultehouse : 2 – Particularité mosellane : (A L)

15AL / 445 – chemins communaux

• ONF - Carte de la Forêt Domaniale de Phalsbourg, 1980

Planches 38, 39 bornes du Gewinnwald

• Mairie de Hultehouse : Registre de Délibération du 10.05. 1851 au 26.11.1876

du 29.03.1879 au 10.11.1933

: Cadastre de 1834 - feuille Section B1 village

REMERCIEMENTS

- Véronique Kremer (Mairie de Lutzelbourg) pour les extraits du cadastre actuel et ancien de Lutzelbourg.
- Nicolas Gérard pour les documents de l'ONF
- Marcel Zipfel qui m'a accompagné pour reconnaître l'ancien chemin sur le site

LA FONTAINE VAUBAN



en 1947

LA FONTAINE VAUBAN

C'est en 1995 que le conseil municipal a décidé de l'appeler « Fontaine Vauban » A l'origine c'était la fontaine du village qui s'appelait le « Kindelbronn », la fontaine aux enfants où, selon la tradition, naissaient les bébés !

C'était un des lavoirs du village, dommage que les pierres de lessivage aient été supprimées. Les femmes y apportaient le linge dans des baquets en bois posé sur une brouette ou sur la tête. Les travaux de trempage, de lessivage, de rinçage, d'essorage, se faisaient dans la bonne humeur malgré l'eau froide de la fontaine.

Au XVII^e siècle Hultehouse faisait partie de la principauté de Phalsbourg, la princesse Henriette de Vaudemont pour alimenter la garnison en eau capte trois sources dans le village.

La principale étant celle de la fontaine, une au Mande/ qui pourrait être celle du Mannelmatt et la troisième au Schüenacker, qui est celle du Schelacker ces deux sources sont reliées à celle de la fontaine et se déversent dans une fosse de réunion. A partir de celle-ci part une canalisation en bois. Elle est réalisée avec des troncs d'arbre d'environ 30 cm de diamètre percés dans leurs longueurs d'un

trou de 7 cm de diamètre. Les barres sont liaisonnées avec du plomb. La conduite suit la rue des Fontaines puis la route de Lutzelbourg, après l'exploitation agricole elle descend dans la vallée pour rejoindre la route forestière au-dessus de la station d'épuration. Elle suit celle-ci, contourne le château et se déverse dans une grande fosse au sud du château. A partir de cette fosse les eaux descendent sur Lutzelbourg, sur un parcours de 7 kilomètres remontent par Trois-Maisons ou une quatrième source est raccordée pour arriver sur la place d' Armes de Phalsbourg.

La différence de niveau de 30 mètres entre la fontaine Vauban et la place & Armes de Phalsbourg assure la remontée des eaux.

C'est vers 1785 que le général Latour-Foissac alors capitaine du génie en garnison à Phalsbourg améliore le système. A Hultehouse il couvre la source principale et la fosse de réunion par un abri en grès des Vosges.

Dans les Cahiers de Doléances pour les Etats généraux de 1789 on peut lire dans le Mémoire de Hultehouse

« Qu'ils n'avaient qu'une fontaine qui bonifiait tout leur terrain et que l'on vient de leur ôter pour la faire passer ù Phalsbourg, ce qui leur a gâté la majeure partie de leurs prairies e/ terres labourables, ainsi que pour des blancheries en toile qui faisait la meilleure partie de leur gain, duquel ils sont privés. »

En 1792 les habitants de Hultehouse, qui n'avaient droit qu'au surplus des eaux coupèrent la canalisation et gardèrent l'eau pour eux.

C'est seulement en 1813 que le génie militaire raccorde à nouveau Phalsbourg à la source par une conduite en pierre. Sur le plan de 1810 c'est uniquement la fontaine encore existante actuellement située à gauche du Crédit Mutuel qui est raccordée à cette conduite. Celle-ci fut à son tour remplacée en 1845 par une conduite en fonte. Elle est désaffectée en 1902 suite au captage de sources entre Dabo et la Hoube.

La parcelle du terrain avec abri et auges est la propriété de la ville de Phalsbourg.

Sources: Place de Phalsbourg — Plan et nivellement du cours de la fontaine de hultenhausen et de celle des trois maisons depuis leurs sources jusqu'au bassin côté 33 sur la place d'armes - An 1810.

(Service Historique — Terre — Archives)

Arthur Benoit : Vers les Vosges — Phalsbourg, Sarrebourg et leurs environs. 1876 Phalsbourg — Bulletin municipal N^o 10, déc. 1987

P. Lesprand et L. Bour : Cahiers de Doléances des Prévôtés bailliagères de Sarrebourg et de Phalsbourg et du baillage de Lixheim pour les Etats généraux de 1789, Metz 1938



Herbert ANDLAUER

Herbert ANDLAUER, décembre 2005

BORNES ARMORIEES DE HULTEHOUSE



Herbert ANDLAUER

Bornes armoriées de HULTEHOUSE

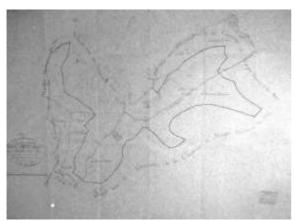
Limite forestière de 1727 entre l'abbaye de Marmoutier et Hultehouse

Herbert ANDLAUER décembre 2006

Certaines de ces bornes étaient connues des habitants de Hultehouse. Les bûcherons, les cueilleurs de champignons, les écoliers et les promeneurs ont un jour ou l'autre rencontré une de ces bornes.

C'est au mois d'août de l'année 2005, que M. Roger Brenot, maire de Hultehouse et président du Club Vosgiens du Pays de Phalsbourg-Lutzelbourg m'a montré pour la première fois une de

ces bornes : la H 68 dans le Tiergarten. En revenant à la maison je me suis dit, si ce sont des bornes de limites, ils devraient figurer sur le plan d'assemblage du cadastre de 1834. La consultation de celui-ci m'a confirmé dans mon idée, les bornes figuraient bien sur le plan, mais sans numérotation.



Plan d'assemblage de 1834



Croquis visuel de la limite entre la commune de Hultenhausen et de celle de Haegen (1)

Par ailleurs le « PROCÈS-VERBAL de délimitation du territoire de la commune de Hultenhausen » du 10 novembre 1830 m'a appris que c'étaient les bornes de la limite entre la commune de **Hultenhausen et celle de Haegen**. (1)

Suite à ces informations, nous avons décidé de les retrouver et de les situer.

Des recherches faites à la S.H.A.S.E.(2) et aux A.B.R (3). m'on appris l'origine de ces bornes. Hultehouse qui faisait partie de la Marche de Marmoutier fut rattaché à la France avec Phalsbourg par le « Traité de Vincennes (28.02.1661) » et confirmé par le « Traité de Paris en 1718 ». Or, un jour les bûcherons de l'abbaye de Marmoutier au lieu de couper du bois dans la forêt de la Marck appartenant à l'abbaye coupaient le bois dans la forêt de Hultehouse dépendant de la gruerie (4) de Phalsbourg.

Il fût donc décidé entre le procureur du Roy et l'abbé de Marmoutier d'aborner la forêt de la Marck qui avoisine celle de Hultehouse, pour matérialiser les limites. Cet abornement eu lieu **en octobre 1727**.(voir la copie de la première page de ce document en annexe page6)

Transcription de ce document : (5)

L'an mil sept cens vingthuit le deuxieme jour de Mars , pardevant nous jean françois delatour defoysac, Ecuyer, gruyer Royal en la gruerie Royalle de phalsbourg, en notre hostel, huitheures du matin, est comparu le Reverend Don Claude procureur de l'abbaye de Marmoutier en alsace, lequel a dit, que sur une difficulté survenue entre M^e florent Mengin procureur du Roy en cette gruerie d'une part, et le Reverendisime abbé, Prieur, et Religieux de la dite abbaye d'autrepart, a l'occasion des limites de la forest de hildenhausen appartenante au Roy à cause de son domaine de phalsbourg, et de celle de la forrest de la Marck, appartenante à la dite abbaye, dont les boucherons enfaçonnant du bois pour le dit seigneur abbé dans la ditte forest de la marck appartenante aladite abbaye, auroient esté rapportes au greffe de la gruerie et accusés d'anticipation sur la forest de hildenhausen, il fut convenu entre les parties interessées pour terminer cette difficulté, qu'il sera fait un arpentage et abornement general des

parties deladite forest de la Marck qui avoisine celle de hildenhausen,a quoy il fut procedé à la requeste dudit Seigneur abbé pendant cinq journées entiers du mois d'octobre de l'année derniere **mil sept cens vingt sept** par deffunt lesieur Méperet guyer Royal audit phalsbourg en presence dudit M^e Mengin procureur du Roy.

Le croquis suivant en fut dressé en 1727

Plan figuré de la forest Daltehousen dependante de la Gruerie Royale de Phalsbourg.

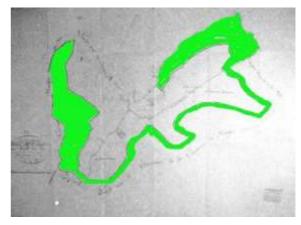


Hultehouse fut donc enclavé dans le territoire de la Marche de Marmoutier (Marck) par 88 bornes, sur lesquelles furent taillés les numéros H 1 à H 88.

Le croquis ci-après nous montre le village de Hultehouse enclavé dans le territoire de la Marche de Marmoutier. Il nous permet de comprendre l'orientation du H (Hultehouse) et du M (Marmoutier) taillée dans les bornes.

Le « H » est tourné vers l'intérieur donc du coté de Hultehouse.

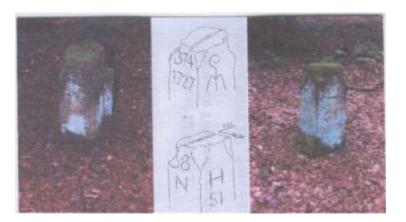
Le « M » vers l'extérieur, territoire de la Marche de Marmoutier (couleur verte)



Remplacement des bornes H 61 et H 68 selon le procès-verbal du 2 août 1784 (6): exemple de la borne H 68.

"et parvenu sur celle cydevant numéroté 68, que nous avons fait lever, nous l'avons reconnu pour devoir faire Borne séparative par le grain, la grosseur de la pierre et les témoins en tuile et charbon que nous avons trouvé sous le dit tronc, en conséquence et dans la même ouverture, nous avons de suite fait planter une nouvelle Borne de grain de sable rouge, ayant seize pouces de profondeur en terre, vingt trois pouces hors terre, de la largeur de dix pouces deux lignes sur sept pouces (7), au pied de laquelle nous avons fait mettre pour témoins des morceaux de tuile au nord et du charbon au midy, ensuite de quoy nous avons fait tailler sur la face au midy la lettre H, sur celle au nord les armoiries de l'abbaye de Marmoutier avec le milliaire 1784., sur celle au levant le N° 68, et sur la superficie une ligne droite servant de visierre."

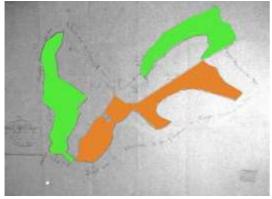
La borne H 68 implantée en 1784 avait les dimensions suivante : hauteur, en terre 43,3 cm, hors de terre 62,2 cm, largeur 27,53 cm sur 18,94 cm.



La numérotation des bornes : la borne ci-dessus a été implantée en 1727, elle porte encore son numéro d'origine N 38 conforme au procès-verbal de 1727 selon lequel la borne H 88 implantée au bord du Fischbach porte le N° 1, la numérotation a donc été inversé pour Hultehouse (voir annexe page 8). Sur la face dirigée vers Marmoutier est taillée la lettre « M » brochant la crosse de l'abbé de la Marche de Marmoutier. Sur une autre face, le N° 374 pour Marmoutier dans le suivi de la numérotation de l'ensemble de ses territoires, ainsi que l'année 1727 date de la mise en place de la borne. Sur la face dirigée vers Hultehouse la lettre H et son N° 51.

Sur le dessus de la borne est taillée la visière qui indique la direction de la prochaine borne. Les distances entre bornes varient entre 30 et 52 verges soit environ 86 à 149 m, la verge correspondant à 2,87 m. (9).

Modification de la limite forestière de 1727



Terrains échangés entre Hultehouse et Haegen



Nouvelles limites

En 1882 l'administration allemande a remplacé la limite sinueuse entre Hultehouse en (Moselle) et Haegen dans le Bas-Rhin par une ligne droite. Cette modification fut a l'avantage de Hultehouse qui s'accroîtra de 14,894 ha par l'échange effectué avec Haegen. (8)

Recherche des bornes :

C'est à partir de la borne H 88 (Hultehouse) = M 337 (Marmoutier) citée par M. Obstetar (9) et se trouvant dans le Tiergarten au bord du Fischbach et quelques bornes trouvées au départ de nos recherches, que j'ai pu établir la liste complète des numérotations figurant sur les bornes.

L'équipe de recherche se composait de : Roger Brenot (maire de Hultehouse et président du Club Vosgiens du Pays de Phalsbourg- Lutzelbourg), Marcel Zipfel, Etienne et Laurence Walter. Les recherches ont débutés en septembre 2005.

Pour leurs permettre de faire les recherches, j'ai établi six croquis du format A4 couvrant l'ensemble des bornes en y faisant figurer l'emplacement supposé des bornes. J'ai agrandi à cet effet la carte I.G.N. de 1/25000 à 1/5000.



A ce jour ils ont trouvé 76 bornes sur les 88 existantes. C'est avec leurs renseignements concernant l'emplacement exacte des bornes que j'ai établi le plan des bornes armoriées de Hultehouse (annexe page 7). En plus du plan M. Brenot a établi une liste indiquant pour chaque borne son état ainsi que tous les N° y figurant (annexe page 8).

Valorisation de ce patrimoine :

Le Club Vosgien étudie la mise en valeur de ces bornes soit en les repérant à partir des sentiers balisés proches, soit en créant un sentier des bornes en accord avec l'O.N.F.

NOTES:

- 1- Service du Cadastre de Sarrebourg.
- 2- S.H.A.S.E. Société d'Histoire et d'Archéologie de Saverne et Environs.

- 3- A.B.R. Archives départementales du Bas-Rhin.
- 4- Paul KITTEL "gruerie", dans le Petit Larousse illustré de 1979, on peut lire : « gruerie » (de gruyer) privilège du roi et de certains seigneurs sur les bois.
 - _ " gruyer ", il s'agit d'un fonctionnaire (royal ?) qui a en charge la gruerie du lieu, donc s'occupe de la gestion d'un domaine forestier (= forêt domaniale).
- 5- A.B.R. Archives anciennes, H 614 / 12, du 02.03.1728, P.V. de réception de l'abornement des limites entre Hultehouse et Marmoutier de 1727.
- 6- A.B.R. Archives anciennes, H 614 / 14, P.V. du 02.08.1784, Remplacement des bornes H 61 et H 68.
- 7- Léo JOUNIAUX, "GENEALOGIE, Pratique Méthode Recherche" Arthaud 1991, page 194, Les unités de mesure : 1 pouce sous l'Ancien Régime = 12 lignes (2,707 cm), 1 ligne = 0,2255 cm.
- 8- Mairie de Hultehouse, Cadastre de 1834, Plan d'ensemble des modifications de limites entre les départements du Bas-rhin, commune de Haegen et de la Lorraine, communes de Garrebourg et de Hultehouse.

Hultehouse cède à Haegen, le Bannwald avec une superficie de 126,950 ha, en gardant l'enclave de « l'Altfeld » et reçoit en contrepartie le Tiergarten avec 83,94 ha et le Gross-Riffenthal et le Mohrenthal faisant ensemble 57,904 ha, soit 141,844 ha.

9- François OBSTETAR," Bornes armoriées", SHASE « Pays d'Alsace », Cahier N° 186 a – 1999.

Annexes:

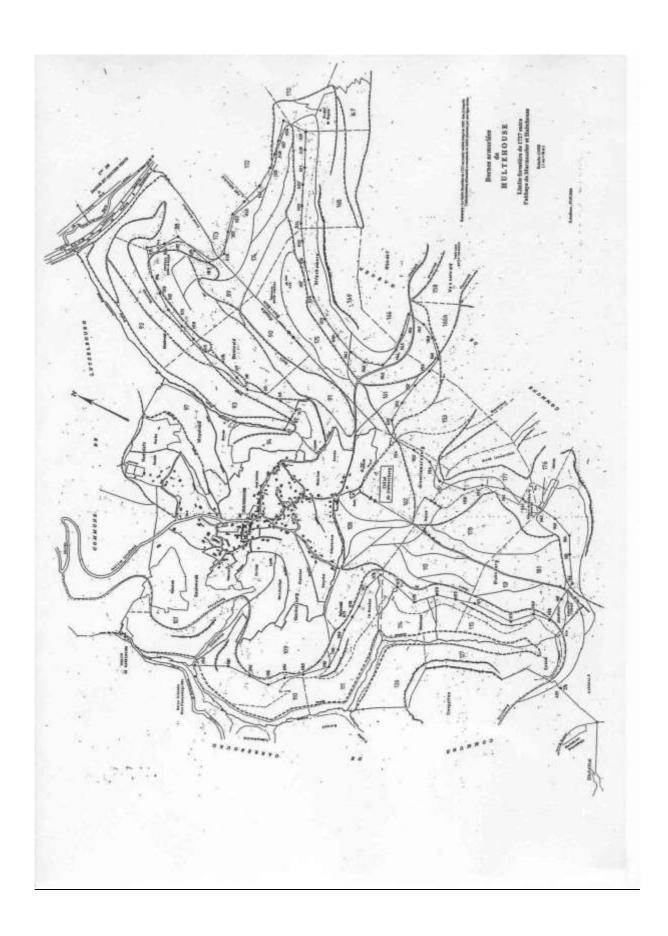
- Page 6 première page du document H614 / 12
- Page 7 plan des bornes armoriées de HULTEHOUSE
- Page 8 relevé de l'état des bornes retrouvées établi par M. Brenot

Divers:

• S.H.A.S.E. – Fond R. Engel, relevé des bornes : 41, 42, 44, 46 en 1982

:

Thurs mel lent cons vingthuil to deuxience jour Your franceis delatour w. Sarderaid re Euger, griefer Segul oula grace Loyalle de Matiberry, en norte hostel, Ruithe Sa motio of amyan le Reverend Son Blacide mocureur de l'abbays de Marmouter en atrace, le ones a dit one dar une diffuncte curreine General Marin wouder Da Roy en tette concree done part of the hoverend fine adde Prieur of Religious dela abbays Doute part al quation der Lincles dela soret de hinderkan another unte au log à faute de lou somaine De statibours es de ciele dela forrest de la movel, togetherante alade absage, Tout de Soulains enfacoun ant du bois pour to? organic abbe dans ladite prost belamary Sportenante dead abbaye, aus or Carrothe rugreffe velo granie of our forest de prodentanten 2 fort Suvenu entre la rache, listerejus Commer lette difficulte quie era fact les argantage of abornement quaral corper Total the fonot dela More Brown avoi ale de Riedenhaufene, a duoy is ful more ala Requeste durit biqueur abbe perdant ling rounter antiers Del mois & octobre del Derniere will Legot Ques vingt chat y ar deffund Show Mikerel gruyer Royal awit platetous Congresence Davil M. Mengin inventur das

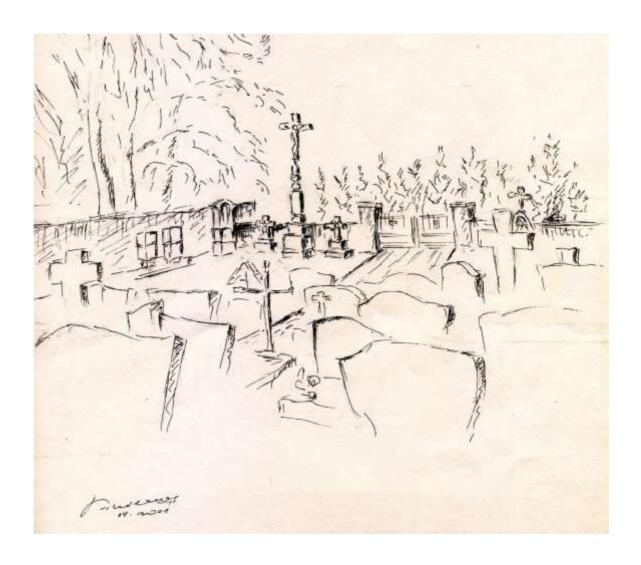


TELLITZINA TELLIZ THATIS THATI	Angle 1727 advante Non treasure Bon that Terganten reporte (1) Filth that Terganten reporte (1) Filth that Terganten reporte (1) Filth that Terganten (1) Filth that Terganten (1) Filth presche (1) Filth treasure Non treasure Filth conclusion F	OK More treatment of the Theraparter repairte CT Above treatment of the Theraparter repairte CT OK More treatment of the Theraparter repairte CT OK Bone that Theraparter repairte CT OK Bone that analyse of the treatment of the	17 17 17 18 18 18 18 18	HM conchée	IIM	1727, bon état	1727 hom état	(17) Other chair	Non trainile	HIM	African Allein Halledunes	FIM	1111	7034	COMPANY OF THE PERSON	Complete 1/2/	Angle Magnet 2 hornex objaness	Angle Magnet 1727 bon dur	HM	Non-trouvée	IIM	IIM	HM Petit Riefenthal	HM borne d'angle	IIM	Catasie sants mamero	None trestantie	Non-transaction	HAF norme at angle	1757 ultifieds horne d'anole	ulterde	HM on face tax de hods poserti	Bon ettat 1727	Pen afterde 1727 illisable	HM	NM courbor	HAI posée à l'ensera	HM	Ham etras 1727	Bore Ettat 1727	abimie	Incrusive artice IIM +91/93/94	Bon Stat, 1727, limite 93	Angie, HM, Morenthal	HM, Morenthal	HM, Morestthal	Birton contries chalast Morrosthal		HM limite pincelle 129	The business particular and	the section of the State of the State of the
TELLITZINA TELLIZ THATIS THATI	Angle 1727 advante Non treasure Bon that Terganten reporte (1) Filth that Terganten reporte (1) Filth that Terganten reporte (1) Filth that Terganten (1) Filth that Terganten (1) Filth presche (1) Filth treasure Non treasure Filth conclusion F	Angle 1727 ablande Non teoritie Bon that Tergarien reporte CT Bon that The Bon that The Bon that maple, 1727 Thou towned Angle canade The gurden The Bon that maple, 1727 Thou towned Non trouvie Non trou	OK 337 OK Adogle 1722 abbinds OK 339 OK HM data The guarten reports CT OK 340 OK HM data The guarten reports CT OK 340 OK HM data The guarten reports CT OK 340 OK HM data The guarten reports CT OK 341 OK HM data The gravity CT OK 344 OK HM data the gravity The LLT OK 345 OK HM demonstrate LLT OK 345 OK HM demonstrate LLT OK 355 OK Man transfer LLT OK 355 OK Man transfer OK 356 Man transfer Man transfer OK 370 Man transfer Man transfer	×						×	JK:	3K	- A	J.C.	No.	N.	J.K	×	JK.		×	JK.	JK.	OK.	3K			100	108	S S	OK	OK	OK	ave	X	OK	OK				OK		OK	OK	OK	OK	OK	-			Colon against debtor
TELLITZINA TELLIZ THATIS THATI	Angle 1727 advante Non treasure Bon that Terganten reporte (1) Filth that Terganten reporte (1) Filth that Terganten reporte (1) Filth that Terganten (1) Filth that Terganten (1) Filth presche (1) Filth treasure Non treasure Filth conclusion F	Angle 1727 ablande Non teoritie Bon that Tergarien reporte CT Bon that The Bon that The Bon that maple, 1727 Thou towned Angle canade The gurden The Bon that maple, 1727 Thou towned Non trouvie Non trou	OK 337 OK Adogle 1722 abbinds OK 339 OK HM data The guarten reports CT OK 340 OK HM data The guarten reports CT OK 340 OK HM data The guarten reports CT OK 340 OK HM data The guarten reports CT OK 341 OK HM data The gravity CT OK 344 OK HM data the gravity The LLT OK 345 OK HM demonstrate LLT OK 345 OK HM demonstrate LLT OK 355 OK Man transfer LLT OK 355 OK Man transfer OK 356 Man transfer Man transfer OK 370 Man transfer Man transfer							3																405	406	407	408	410	411	412	413	253		436	417	418	419	420	423	433	423	424	425	426	633		330		Mary Section
TELLITZINA TELLIZ THATIS THATI	Angle 1727 advante Non treasure Bon that Terganten reporte (1) Filth that Terganten reporte (1) Filth that Terganten reporte (1) Filth that Terganten (1) Filth that Terganten (1) Filth presche (1) Filth treasure Non treasure Filth conclusion F	Angle 1727 ablande Non teoritie Bon that Tergarien reporte CT Bon that The Bon that The Bon that maple, 1727 Thou towned Angle canade The gurden The Bon that maple, 1727 Thou towned Non trouvie Non trou	OK 337 OK Adogle 1722 abbinds OK 339 OK HM data The guarten reports CT OK 340 OK HM data The guarten reports CT OK 340 OK HM data The guarten reports CT OK 340 OK HM data The guarten reports CT OK 341 OK HM data The gravity CT OK 344 OK HM data the gravity The LLT OK 345 OK HM demonstrate LLT OK 345 OK HM demonstrate LLT OK 355 OK Man transfer LLT OK 355 OK Man transfer OK 356 Man transfer Man transfer OK 370 Man transfer Man transfer		OK	OK	OK	N		OK	OK	OK	AND AND	OR	NO.			OK	OK		OK	OK	OK	OK	OK	N. 01000		2000	NO.	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	Esible	fisible	OK	OK		OK	OK		THE REAL PROPERTY.					A September 1
TELLITZINA TELLIZ THATIS THATI	Angle 1727 advante Non treasure Bon that Terganten reporte (1) Filth that Terganten reporte (1) Filth that Terganten reporte (1) Filth that Terganten (1) Filth that Terganten (1) Filth presche (1) Filth treasure Non treasure Filth conclusion F	Angle 1727 ablande Non teoritie Bon that Tergarien reporte CT Bon that The Bon that The Bon that maple, 1727 Thou towned Angle canade The gurden The Bon that maple, 1727 Thou towned Non trouvie Non trou	OK 337 OK Adogle 1722 abbinds OK 339 OK HM data The guarten reports CT OK 340 OK HM data The guarten reports CT OK 340 OK HM data The guarten reports CT OK 340 OK HM data The guarten reports CT OK 341 OK HM data The gravity CT OK 344 OK HM data the gravity The LLT OK 345 OK HM demonstrate LLT OK 345 OK HM demonstrate LLT OK 355 OK Man transfer LLT OK 355 OK Man transfer OK 356 Man transfer Man transfer OK 370 Man transfer Man transfer		-4	100	3.5	100	-	+	40	-	op.	46	4	R	230	58	27	-	-	24	23	9	174	20	16	100	11/4	18	14	12	12	-	-		30	100	6 peri	20	+	'n	2	1	1				278		Tal. 138.6
TELLITZINA TELLIZ THATIS THATI	Angle 1727 advante Non treasure Bon that Terganten reporte (1) Filth that Terganten reporte (1) Filth that Terganten reporte (1) Filth that Terganten (1) Filth that Terganten (1) Filth presche (1) Filth treasure Non treasure Filth conclusion F	Angle 1727 ablande Non teoritie Bon that Tergarien reporte CT Bon that The Bon that The Bon that maple, 1727 Thou towned Angle canade The gurden The Bon that maple, 1727 Thou towned Non trouvie Non trou	OK 337 OK Adogle 1722 abbinds OK 339 OK HM data The guarten reports CT OK 340 OK HM data The guarten reports CT OK 340 OK HM data The guarten reports CT OK 340 OK HM data The guarten reports CT OK 341 OK HM data The gravity CT OK 344 OK HM data the gravity The LLT OK 345 OK HM demonstrate LLT OK 345 OK HM demonstrate LLT OK 355 OK Man transfer LLT OK 355 OK Man transfer OK 356 Man transfer Man transfer OK 370 Man transfer Man transfer	Bildrit	in meerit	OK	OK	CAN		non inserti	OK	Non inserti	The second	stone mount	DAN HISCOR		4	OK	2 not inscrit	3	4 non inscrit	f non inscrit	5 non inscrit	7 non inscrit	6 non inscrit	9	0.		7. more maserial		10	6 non inscrit		S OK	19 non inscrit	ID non mecrat	(I non inscrit	C non inserti			5 illisible	92		8 non inscrit					Caspel	The country of the co	Paralle Walnut
			OK 335 OK OK OK 357 OK OK 358 OK 358 OK 358 OK 358 OK 358 OK OK 358	1	:03						1.3	11.0	58X	203	91.				2	-	20	8	9.9	2	9.0	0	0	-		2 3	13	76 m	11	20	79.10	80 n	83.20	82.30	200	2	5	9	2	8 n		1	E	Ð	Kes		
# # # # # # # # # # # # # # # # # # #				Nº MARMOLTIER OBSERVATIONS	LIETUTION CONTRACTOR C	OK 337 OK drogle 1727 abimire	338 Non-mounte	MG OR 310 OK Rose that Terranette fit.	NO OR 339 ON MARKET IERGETER TANKEE CT	85 OK 340 OK HM	M OK 345 OK Bonchai	83 OK 342 OK #W	OK 243 OK Boardorf	OK 344 OK 5" very ouest Ziergarien	OK 345 OK 4" #	OK 346 OK 3 # #		# #EX	Histolic 349 illisable Angle custer - [18/11/112/14]	OK 350 amoree 1 wm stat Tiergarten (127)	OK 351 OK 2" Born that ample, 1727	73 OK 352 retaille udsimbe	1 22 OK 153 OK IIM processe 112/11/14/115	71 OK 354 OK (Abimele 1727)	70 OK 355 OK 1M	OK 356 OK Niveau have Paulette, perichle	OK 357 OK Ingle att Kentyl	359 Vite Anni Printers	360 Nontranse	361 Non rounte	63 Se2 Newtropole	62 OK 361 HAI + 177	304 Manual M. Shakkoning	366 Nº a courte	367 N" a confit	768 Novi proporte	369 Abbuse A	370 Non Pristage	371 Nontroine	Illiable 372 OK Universidente 7/27	OK 573 illisible Unperudimie 1727	OK 374 OK Reptrice CV	50 OK 375 OK Bornstat 1727	49 376 HM conclude intelesion grillage	OK 377 OK Bonehar 722	OK 378 OK Benedian 7.	OK 379 OK Angle rante	380 Now trouver	180	382	42 OK 383 OK 1722 normale

HISTOIRE DU CIMETIERE

Herbert ANDLAUER

2001



HISTOIRE DU CIMETIERE DE HULTEHOUSE

Le cimetière de Hultehouse a été crée en 1822. Les parcelles ont été offertes par les époux Joseph RIEDINGER et Odile SOBINGER. La donation eut lieu le 2 janvier 1821 en présence de Antoine SCHMITT maire, des conseillers Laurent MEYER, Simon REIMEL, Joseph DONY, Jean SCHOENACKER, Thiébaud SCHMITT et Antoine MUNIOT. Etaient également présents les membres du Conseil de fabrique de la paroisse, Florent KALCK, Jean KNITTEL et Dominique CHRISTOPHE.

Il a été béni le 6 janvier 1822 par le curé MANDRET. Il est donc contemporain de la première chapelle construite en 1821 bénie par le même curé le 18 septembre 1821.

1

Auparavant les défunts de Hultehouse étaient enterrés à *Lutzelbourg*, non pas autour de l'église mais dans un cimetière plus ancien situé plus en arrière. (1)

La première personne qui a été enterrée au cimetière de Hultehouse est Madeleine SCHAAL (16 ans) fille de Joseph et de Barbe MULLER, le 17 janvier 1822. (2)

Mes recherches effectuées dans l'ancien cadastre de Lutzelbourg ne m'ont pas permis de situer l'emplacement de son ancien cimetière. Aucune parcelle ne mentionne un cimetière. Par contre dans le registre du Conseil Municipal on en parle dans les années 1873 et 1877.

Une visite et un entretien avec le doyen de Lutzelbourg, M. TROMP, m'a permis de situer l'emplacement rue de Dannelbourg. Les époux TROMP se rappellent encore de celui-ci, pas de monuments, mais des croix simples en fer.

Cette indication me sera confirmée par la « *Planche X III - Canal de la Marne au Rhin*, traversée de Lutzelbourg vers 1890 », dans le fascicule « Au Pays de Lutzelbourg « (3)

Ayant situé les parcelles concernées sur l'ancien cadastre de Lutzelbourg, mes nouvelles recherches effectuées, aussi bien à la mairie de Lutzelbourg qu'au Service du cadastre à Sarrebourg ne m'ont pas donné confirmation de celui-ci .Ces parcelles appartenaient à des personnes privées.

C'est finalement Madame JANEL qui m'a confirmé que l'ancien cimetière de

Lutzelbourg était bien situé sur les parcelles 29 et 102 route de Dannelbourg, c.à.d. au N° 20 et sous leur garage. M. Emile REINSBACH son père a construit la maison du N° 20 en 1933. Il avait acheté ce terrain, qui était à l'époque un jardin, mais qui, d'après lui, était l'emplacement de l'ancien cimetière.

Aujourd'hui l'agrandissement de notre cimetière est réalisé, et son aménagement est en cours en tenant compte des rites funéraires actuels (jardin du souvenir, columbarium, tombes à urnes).

Deux de nos concitoyens sont enterrés dans sa nouvelle partie, dont l'un dans le carré des tombes à urnes.

Sources:

- (1) Christian LEPINTE « Trait-d'Union « 11 / 1955 p. 16 et 17 .Revue inter paroissiale fondée par le curé Lang de Lutzelbourg en 1954 pour les villages de Lutzelbourg, Hultehouse, Garrebourg, Dannelbourg, et Henridorf.
- (2) Etat Civil de Hultehouse
- (3) « Au pays de Lutzelbourg » Société d'Histoire et d'Archéologie de Saverne et environs Cahier 82 83, 1973.

LE TRAVAIL A DOMICILE

Le travail à domicile à HULTEHOUSE aux XIX^e et XX^e siècles

Herbert ANDLAUER décembre 2010

A Hultehouse comme dans tous les villages isolés de montagne les hommes travaillaient comme bûcherons, carriers, tailleurs de pierre, journaliers, etc. ou artisans.

Pour pouvoir nourrir la famille ils exploitaient un lopin de terre, travail réalisé partiellement par les femmes vivant au foyer, qui en plus de leurs activités habituelles s'occupaient des animaux, de la basse-cour et du jardin et participaient aux travaux des champs.

Lors des longs hivers pour améliorer les ressources nécessaires à une vie modeste eux et elles faisaient du travail à domicile.

LE TRESSAGE DES CHAPEAUX DE PAILLE

2

C'est en 1835 que les frères de Langenhagen de Sarre Union ont entrepris la fabrication des chapeaux en feuilles de palmier et de panama. Plusieurs dizaines de milliers d'ouvriers tressaient à domicile dans toute la Lorraine, 25 communes du nord de l'arrondissement de Sarrebourg travaillaient pour la maison Langenhagen. A partir de 1880, on utilisait du raphia et des pailles. L'évolution de la mode a amené le déclin de l'industrie des chapeaux de paille, en 1930 elle a définitivement disparu dans la région.





Panama (actuel)

Chapeau de palmier réalisé par mes ancêtres

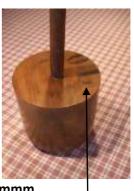
La finition des bords qui assure la stabilité du chapeau et évite que le tressage se défasse n'est pas réalisée par les travailleurs à domicile. Toute la pile de chapeaux trouvée dans mon grenier n'était pas terminée, ce qui en effet laisse supposer que la finition des bords n'était pas réalisée par les tresseurs.



Fig. 8 : Tressage de chapeau de paille (Musée de Sarreguemines)







mmm marqué OL

Pièce sans doute fournie par Langenhagen

Pour tresser, les ouvriers utilisaient un outil, le Flechtbock (Flechten = tresser et Bock= chevalet) qu'ils fabriquaient eux-mêmes. Le cylindre est monté sur un support permettant de l'incliner pour travailler.

Les matières utilisées par la maison Langenhagen étaient les feuilles de latanier importées de Cuba et des feuilles de palmier en provenance de l'Équateur. Ces matériaux étaient fournis sous sa forme brute aux ouvriers, qui devaient les préparer pour être tressés. C'était souvent les jeunes enfants à qui cette tâche était confiée.

Pour le tressage les lanières sont entrelacées à la manière d'un tissu autour du cylindre, on nomme ce travail fabriquer des cloches.

La maison Langenhagen avait un dépôt à Phalsbourg.

LA FABRICATION DES RESILLES ET DES FILETS A PROVISIONS

Les résilles confectionnées dans la région étaient les filets dans lesquels les femmes maintenaient leurs cheveux. Jusque 1910 elles étaient fabriquées à partir de cheveux véritables puis on a utilisé le fil de soie.

Lorsque la mode des années 1920 amenait les femmes à porter les cheveux courts, la confection des résilles déclinait et était remplacée par celles des filets à provisions. Le matériau utilisé alors était le cordonnet de coton. Mais très vite cette activité disparaissait à son tour.

Instruments pour fabriquer les résilles :

Le "Stöckel ", un chevalet d'une hauteur de 85 cm supportant une tablette de 40x40 cm, muni de deux tiroirs pour ranger le matériel. Sur le bord de la tablette des pointes recourbées sont enfoncées permettant de fixer le filet pour le tendre.

Le dévidoir pour dérouler les écheveaux de soie. Les tambours sont démontables et leur entre-axe est réglable en fonction de la longueur des écheveaux.



" Stöckel "



Dévidoir

Pour filer l'ouvrière utilise une navette en acier, longue aiguille terminée par deux mâchoires entre lesquelles elle passe le fil ou le cordon. Les mailles ainsi formées sont enfilées sur le moule. En faisant varier le diamètre de ce cylindre l'ouvrière peut obtenir des mailles plus ou moins lâches. Ce cylindre est en général un simple bout de roseau.



Remarque:

Je me rappelle encore de Marie Joséphine KALCK, sœur de mon grand-père, chez qui plusieurs femmes travaillaient quelques fois au même "Stöckel ", chacune avec son ouvrage.

Dans les années 1935 lorsqu' avec mon frère on lui rendait visite on avait le droit de remplir les navettes de fil de soie, travail qui nous permettait de faire tourner les tambours du dévidoir en tirant sur le fil pour l'enrouler sur la navette.



Grosse maille



Petite maille

Filets à provisions (Jacinthe Fischer)

LA BRODERIE PERLEE POUR LA HAUTE COUTURE (BRODERIE DE LUNEVILLE)



Fig. 6 : Brodeuse de perles à Haselbourg (Musée de Sarreguemines)

La broderie de perles s'est implantée à Lunéville dés 1816. Mais c'est à partir de 1870 que les entrepreneurs de Lunéville étendaient leur zone d'embauche jusqu'à l'arrondissement de

Sarrebourg. C'est surtout autour de Dabo que cette activité s'est maintenue le plus longtemps. En effet, l'entreprise fondée par Joseph Haeckler en 1879 n'a fermé ses portes qu'aux environs de 1970. D'autres dépôts existaient à Phalsbourg, Lutzelbourg et Schaeferhof.

L'ouvrière à domicile n'intervenait qu'au bout de la chaîne de production. En effet, les modèles étaient conçus et tracés au préalable par l'entrepreneur qui fournissait aussi les perles et les paillettes enfilées sur des écheveaux

Le dessin du couturier est reproduit sur du calque, par piquage de petits trous, puis le calque est enduit avec une poncette et de la poudre à poncer. Le dessin est alors reproduit sur du tulle mais à l'envers (la brodeuse travaille à l'envers), puis fixé avec de l'essence ou de l'alcool.

L'ouvrière procède selon les explications reçues au dépôt ou selon l'échantillon remis. Par contre, elle doit elle-même s'équiper d'un métier à broder, confectionné généralement par le mari ou l'homme de la maison. Ce métier reçoit le nom de "Häckelbock" à Dabo (tréteau à crochet). En plus elle doit acheter un crochet et du fil.

Au départ, les perles ou paillettes sont enfilées sur une mèche. Afin d'éviter d'enfiler les perles une à une sur le fil de la bobine, la brodeuse noue le fil de la mèche au fil de la bobine, puis, précautionneusement les fait glisser de l'un à l'autre.

La brodeuse tend l'étoffe à broder sur son métier, l'envers sur le dessus et l'endroit sur le dessous. Elle travaille à l'envers, son crochet pique le tissu pour accrocher le fil et fixer perles ou paillettes au support par un point de chaînette. A chaque point, la brodeuse fait glisser, avec le pouce et l'index de la main gauche se trouvant sous le métier, une perle ou paillette.







endroit

Il existe une très grande variété de perles, de paillettes, de cuvettes, de tubes de pierres ou autres matières premières en verre, en jais, en cristal, porcelaine, etc.









Paillettes

Echeveau de perles de jais noir d'une longueur de 20 cm avec la taille réelle des perles trouvées dans mon grenier. Perles servant sans doute à la broderie réalisée aux environs de 1900 par les sœurs de ma grandmère Victorine RICARD









Pièces de haute couture

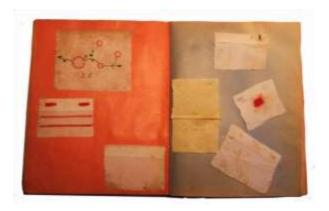
L'APPRENTISSAGE DE LA COUTURE

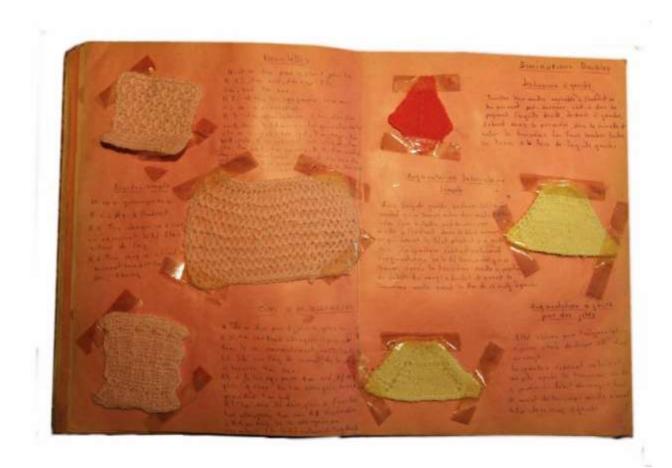
La couture était un élément essentiel de l'éducation des petites filles que l'on préparait, dès le plus jeune âge, à assumer leur rôle de maîtresse de maison. Vers quatre ou cinq ans déjà, elles commençaient à manier l'aiguille pour pouvoir confectionner leur trousseau et plus tard entretenir les vêtements de leur famille et le linge de maison.

Cet enseignement était repris à l'école communale à raison de plusieurs heures par semaine dès la première année d'école. Lorsque la classe était faite par un instituteur, c'était une femme du village qui donnait cet enseignement.

Extraits du cahier de travaux de couture de Jacinthe Sibeline /Fischer réalisé à l'école communale de Hultehouse en 1960.





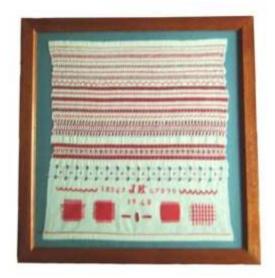


LES MARQUOIRS

Les marquoirs étaient des morceaux de tissu sur lesquels les jeunes filles enchaînaient les exercices. On y retrouve les points de broderie, les points, jours, chiffres ainsi que le nom de la jeune fille et l'année de son exécution. La répétition des différents exercices et la finition minutieuse du marquoir, dans l'enfance, sont le secret d'une exécution parfaite à l'âge adulte.



Abécédaire réalisé par Jeanne Kalck en 1923 à l'âge de 8 ans



Marquoir





Marquoir de lingerie

Marquoir de points de tricot pour bas



Cache serviettes : Broderie sur lin ancien représentant un arbre de vie et des animaux symboliques. Travail réalisé par Elisabeth Froelicher (signe FRELIER : probablement prononciation locale du patronyme) mon arrière grand-mère vers 1840.

Sources:

Musée du Pays de Sarrebourg – De fil en aiguille, 1989 Thérèse de Dillmont - Encyclopédie des ouvrages de Dames, 1900 Association des Amis de l'Histoire de Dabo : Les yeux au bout des doigts, 1994 Jacinthe Sibeline/Fischer : Ecole de Hultehouse1960, Institutrice Mme Boudinet, Cahier de travaux de couture

CRÉDIT ICONOGRAPHIQUES

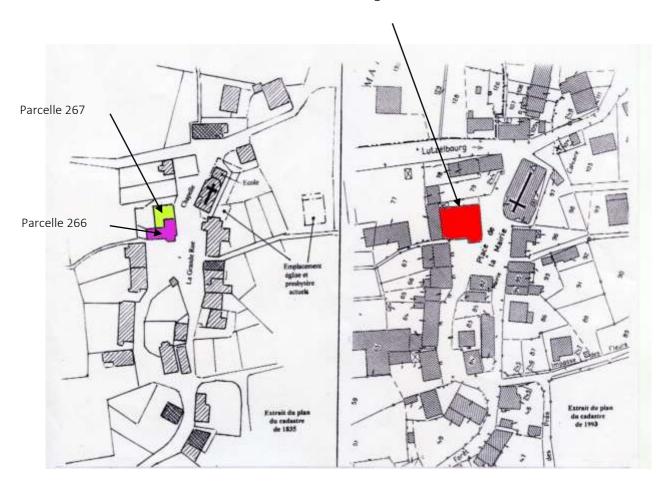
Musée du pays de Sarrebourg : pages 2, 3, 4 : accord de Mme Heckenbenner du 21.12.2010 Association des Amis de l'Histoire de Dabo : pages 5, 6 : accord de Mr. J.C KOFFEL du 21.12.2010.

HISTORIQUE DU CAFE DES VOSGES

25 Place de la Mairie à HULTEHOUSE

H. ANDLAUER Décembre 2011

Café des Vosges



PARCELLE 266

Le cadastre de 1835 indique comme premier propriétaire :

Augustin KALCK fils de Florent et de Marie Barbe RICARD, frère de Joseph KALCK.

Augustin est né le 17.02.1808 à Hultehouse 57, il se marie le 17.01.1831 à Dabo 57 avec Marie Anne RÖMEN née le 20.03.1804 à Dabo.

- cabaretier en 1831
- lissier, tisserand
- maire 1843/1857
- agriculteur (436 ares dont 2.97 de chènevières)

Il décède le 15.07.1857 à H

Pierre RAUCH né le 23.09.1823 à H, fils de Thiébaut et de Apolline BOFF, épouse le 14.01.1858 à H, Marie Anne fille d'Augustin KALCK, née le 02.02.1838 à H

En 1859 il devient propriétaire de l'auberge de son beau-père. (maison classée 2 avec 7 ouvreaux)

- tailleur d'habits à son mariage
- aubergiste
- négociant, buraliste en 1876
- agriculteur (259 ares dont 18.33 de chènevières)

Son épouse Marie Anne décède le 25.06.1876 H à l'âge de 38 ans.

Pierre se remarie à H le 11.08.1877 avec sa belle-sœur Joséphine KALCK née le 16.04.1840 H.

Albert RAUCH né le 24.05.1853 H, fils de Joseph et de Marie Anne BOFF, épouse le 18.01.1887 H Clémentine RAUCH née le 05.11.1858 H, fille de Pierre RAUCH et de Marie Anne KALCK. Son beau-père Pierre décède le 25.04.1888 H à l'âge de 65 ans.

En 1889 il devient propriétaire de l'auberge de son beau-père. (maison classée 2 avec 9 ouvreaux)

- maire 1881 / 1900
- maitre bucheron 1895
- agriculteur (389 ares)
- aubergiste

<u>Remarque</u>: Dans le cadastre de 1835 la redevance des Impôts sur les propriétés bâties était calculée selon la nature de la maison classée en catégorie de 1 à 6 (6 étant la petite chaumière) et le nombre de fenêtres (ouvreaux).





<u>Remarque</u>: la carte est datée du 21.08.1889, par contre le tampon départ de la poste de Saverne est du 21.08.1899 est celui de la Wantzenau date d'arrivée est également du 21.08.1899. L'expéditrice s'est trompée de date.



La carte postale a été inventée vers 1870. Les premières cartes illustrées de reproductions photographiques seront émises en 1890.

Cette carte a donc été éditée entre 1890 et 1899

PARCELLE 267

Avant 1839 elle appartenait à **Joseph GRIESHAVRE**, (maison classée en catégorie 2) ☐ Cabaretier

1839 / 1844 à Antoine KNITTEL ° 10.11.1807 H, fils de Jean, tisserand x 07.11.1832 H Catherine MEYER °03.04.1812 H (maison classée en catégorie 2, 8 ouvreaux)

1844 / 1879 à Hubert KNITTEL le jeune, °14.04.1813 H x 20.05.1840 L Thérèse WALTER, Hubert est +23.02.1867 H

- aubergiste
- tisserand

1879 / 1888 à Auguste KNITTEL °11.03.1841 H fils de Hubert, x 11.11.1873 H Marie Anne RAUCH, ° 30.06.1850 H, fille de Bernard et Marie Anne KALCK.

En 1887 le cadastre indique en diminution la parcelle 267. La cause de celle-ci n'est pas indiquée (démolition-incendie?)

En 1889 Albert RAUCH devient propriétaire de cette parcelle, nature de celle-ci, sol.

Clémentine RAUCH épouse d'Albert décède le 07.03.1892 à H à l'âge de 34 ans, il se remarie le 04.10.1892 à H avec Caroline BOSSERT.

Albert RAUCH décède le 12.04.1905 à H et son épouse Caroline le 27.12.1907 à H.

C'est donc après 1905 ou 1907 que :

Louis NONNENMACHER est devenu propriétaire du restaurant, qu'il a également agrandit en ajoutant le « Gasthaus zum Storchen »



<u>Remarque</u>: Comme les matrices cadastrales de 1889 à 1927 manquent à la Mairie il est impossible de connaître l'année de construction du « **Restaurant à la Cigogne** ». Par contre il est cité page 314 dans le Guide des Vosges « Die Vogesen von C. Mündel, 1911 »

Selon la liste des exploitants agricoles de 1916 **Louis NONNENMACHER** est propriétaire du restaurant.

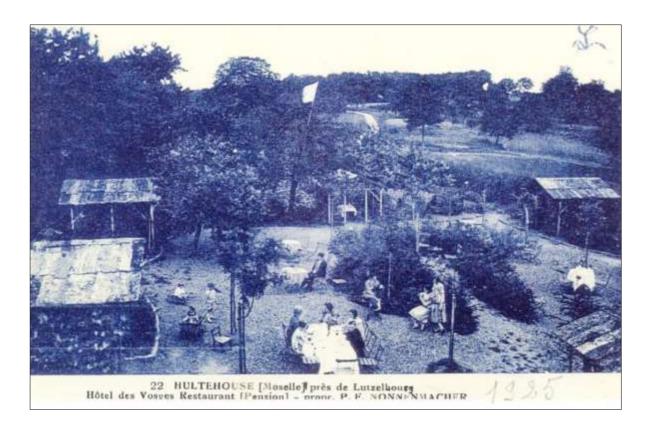
Dans le répertoire des chefs de famille par maison de 1921 est cité :

AU N° 29 LOUIS NONNENMACHER / MARIE HERMANN (EPICERIE-BOULANGERIE) AU N° 30 LOUIS NONNENMACHER / MARIE HERMANN (RESTAURANT)

Dans la Matrice Cadastrale de 1927 est cité au N° 29 Louis NONNENMACHER, aubergiste

Dans la photo ci-dessous le propriétaire de l'Hôtel des Vosges est **Paul jacques NONNENMACHER** qui s'appelle en réalité **Louis Paul Jacques**





Le parc de l'Hôtel des Vosges à l'emplacement du N° 5 route de Lutzelbourg en 1925

Léon GERARD épouse le 16.11.1927 Marie Cécile Louise NONNENMACHER fille de Louis Paul Jacques

Dans la Matrice Cadastrale de 1927 il est cité au N° 29 de la Grande Rue comme propriétaire depuis 1936.

LOCATAIRES:

1941 / 1948 – Lucien SIBELINE (restaurant) Léon GERARD a gardé l'épicerie et la boulangerie)

1948 / 1951 - Lucien UNTEREINER de Siewiller (restaurant, boulangerie et épicerie)

1951 / 1962 – Paul TROTZIER (restaurant, boulangerie et épicerie)

1962 / 1965 - **DEMOFTZKI** (restaurant et épicerie)

1965 / 1968 – Louise MARIOTTE (restaurant et dépôt de pain)

1968 / 1971 - WIND (restaurant et dépôt de pain)

1971 / 1980 – Hildegarde SAAM (restaurant, épicerie et dépôt de pain)

Roland RIEDINGER et Marie José BAJADOR

26.08.1980 achat du restaurant et de l'épicerie à Léon GERARD

1980 / 1987 – (restaurant)

LOCATAIRES:

10.12.1988 / 15.09.1990 – Réouverture par M. Mme **ZINS**, fille de Lucienne SIBELINE / MEYER (restaurant)

15.09.1990 / 31.12.1994 - Lucien LEROUX et Murielle BIONDI (restaurant)

13.05.1995 / 27.01.1998 - THIERY ET FRANCETTE REIFSTECK (RESTAURANT ET DEPOT DE PAIN)

Thiery et Francette REIFSTECK depuis 1998

27.01.1998 achat du restaurant à Roland RIEDINGER



Sources:

- Registres paroissiaux et d'Etat-Civil de Hultehouse
- Registres paroissiaux de Lutzelbourg
- Cadastre de 1835, 1927 de Hultehouse

Remerciements:

- Micheline BAILLY
- Francette REIFSTECK
- Roland RIEDINGER

LES ANCIENNES MAISONS DE HULTEHOUSE CONSTRUITES AVANT 1835

Herbert ANDLAUER décembre 2013

La carte ci-dessous permet de recenser les maisons existantes lors de l'établissement du cadastre de 1835.

Dans le présent article on trouve:

- les maisons dont l'aspect extérieur n'a pas changé.
- les maisons transformées ou ayant encore quelques vestiges anciens.

Le document qui suit est extrait du plan: Carte de 1815: Corps Impérial du Génie. Direction de Sarrelouis. Place de Phalsbourg. Plan indiquant le tracé de la Fontaine Militaire depuis Hultenhausen jusqu'à Phalsbourg, par Lutzelbourg et Les Trois Maison. (Bibliothèque nationale de France GED-4466, gallica).

Sur ce plan ne figure ni rue ou lieu dit, par contre il est conforme au plan du cadastre établi en 1835.



LA CREATION DU CADASTRE NATIONAL

L'Assemblée constituante établit le principe d'un cadastre national en 1790, lorsqu'elle supprime les anciens impôts pour les remplacer par une contribution foncière unique. Une commission est constituée le 30 juin 1802 à cet effet, mais le projet ne prend forme qu'en 1807, quand la loi du 15 septembre ordonne l'établissement d'un cadastre général parcellaire

Cette opération d'envergure prévoit l'arpentage et l'évaluation de toutes les parcelles de toutes les communes. Après la chute de l'Empire, la loi du 23 septembre 1814 maintiendra ces travaux cadastraux.

(LAROUSSE de la Généalogie, page 127, Ed. LAROUSSE 2002)

On appelle aujourd'hui ce document **l'ancien cadastre** et le relevé parcellaire du village **le plan Napoléon**.

Le cadastre de Hultehouse fut établi à Nancy, Département de la Meurthe le 17 juillet 1835, le plan des relevés parcellaires en 1834.



Extrait Plan du cadastre de 1835

<u>Légende</u>: termes employés dans ce document Désignation de la parcelle (exemple: B 302)

Surface sol: surface bâtie (maison plus cour) en ares

Classe: cotation des maisons de 1 à 6 (6 étant une petite chaumière) pour l'évaluation du revenu imposable,

Ouvreaux: nombre d'ouvertures de la maison (parfois cité)

Nombre de maison en 1835: classe 1 (4), 2 (12), 3 (6), 4 (21), 5 (25), 6 (15), soit **83** maisons, dont **37** sont toujours existantes (plus ou moins transformées)

MAISONS ANCIENNES ENCORE EXISTANTES

(elles sont signalées avec les noms des rues et les numéros d'aujourd'hui)

ROUTE DE LUTZELBOURG

N° 2 (EXISTE EN 1815)

Cadastre de1835: B 302 - Classe 1 / 10 ouvreaux, surface sol 2,40 ares - Grande Rue Propriétaire cité en 1835: Jacob SCHEID, cabaretier



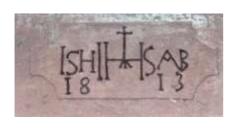


maison avant 1813 avec cave voutée sous la partie habitation (traces retrouvées lors du ravalement en 1991)



maison en 1915

Inscription religieuse sur le linteau de la porte





L'inscription du trigramme "IHS" (jesu hominum salvator ou Jesus Heiland Seligmacher, Jésus Sauveur des hommes),popularisée par les Jésuites et qui peut se compléter d'une croix placée sur la barre horizontale du "H" ou d'un cœur placée en dessous est presque omniprésente en ALSACE.

Explication tiré de: Maurice RUCH - La maison traditionnelle d'ALSACE, édition G.P. Gyss 1986 page 88

au premier étage réalisés en colombage rempli de grès des Vosges d'une épaisseur de 15 et d'une hauteur de 30 cm

La maison a été agrandie en 1813, murs intérieurs



N° 1 (EXISTE EN 1815)



Cadastre de 1835: B 273 $\,$ - Classe 4 / 4 ouvreaux, surface $\,$ sol

1,20 are - Grande Rue

CITE EN WEIL



PROPRIETAIRE 1835: FLORENT

avant 1909

N° 3 (existe en 1815)



N°1 N°3

Cadastre de 1835: B 272 - Classe 6 / 3 ouvreaux, surface sol

0,55 are - Grande Rue

Propriétaire cité en 1835: Veuve Antoine SOUDIER

PLACE DE LA MAIRIE

N° 3 (existe en 1815)



Cadastre de 1835: B290 - Classe 2 / 4 ouvreaux, surface sol 1,48 ares - Grande Rue

Propriétaire cité en 1835: Hubert KNITTEL ainé

Possède une cave voutée



N° 9

Cadastre de 1835: B 255 - Classe 2 / 10 ouvreaux, surface sol 0,89 are - Grande rue

Propriétaire cité en 1835: Joseph SCHONACKER

> transformée



en 1962



Maison construit en 1828

N° 1 (EXISTE EN 1815)



Cadastre de 1835: B 297 - Classe 2 / 6 ouvreaux, surface sol 2,10 ares - Grande Rue

Propriétaire cité en 1835: Veuve Dominique COLLIN

EN 1842 la maison est acquise par Florent KNITTEL et Marie Anne WISHAUPT



Extrait du Cadastre 1835

Extrait Cadastre 1993

L'église actuelle a été construite en 1839 à l'emplacement de la chapelle de 1821, accolée à la maison. Elle a été bénie en 1850.

En 1863 (selon acte de vente) la Veuve Marie Anne KNITTEL et ses enfants vendent au curé de HULTEHOUSE Jean Baptiste Marie SPICK l'écurie pour séparer l'église et la maison (voir extrait du cadastre de 1993)

En 1869 le nouveau propriétaire est Florent KALCK, aubergiste, et Elisabeth KNITTEL , fille de Florent, en 1872 il transforme la maison, Classe 2 / 9 ouvreaux

KALCK



KALCK Florent



KNITTELElisabeth

KNITTEL

N°4



Cadastre de 1835: B 276 - Classe 5 / 4 ouvreaux, surface sol 0,98 are - Grande Rue

Propriétaire cité en 1835: Georges MULLER

> murs anciens



AVANT TRANSFORMATION

> partie récupérée

N° 6 (existe en 1815)



Cadastre de 1835: B 278 - Classe 4 - surface sol 1,30 ARES - GRANDE RUE

Propriétaire cité en 1835: veuve Dominique KIEFFER, cultivateur

Grange et étable démolies en 1962 pour la construction du N° 8

N° 25 (EXISTE EN 1815)

Cadastre de 1835: B 266 - Classe 2 / 7 ouvreaux, surface sol 1,27 ares - Grande Rue Propriétaire cité en 1835: Augustin KALICH,

lissier



Partie ancienne



RUE DE L'ECOLE

N° 3 (EXISTE EN 1815)



Cadastre de 1835: B 247 - Classe 5 / 4 ouvreaux, surface SOL 1,15 ARES - GRANDE RUE

Propriétaire cité en 1835: Clément KARLESKIND

N° 8 (existe en 1815)

Cadastre de 1835: B 202 - Classe 5 / 6 ouvreaux, surface sol 0,89 are - Les Rues du Vieux Chemin

Propriétaire cité en 1835: Antoine RIEDINGER ainé

⊗1919®

agrandie < N° 8

1919

N° 6 (EXISTE EN 1815)



Cadastre de 1835: B 204 - Classe 5 / 6 ouvreaux, surface sol 0,82 are - Les Rues du

Vieux Chemin Propriétaire cité en 1835: Antoine MUNIOT

N° 11 (EXISTE EN 1815)



Cadastre de 1835: B 222 - Classe 3 / 8 ouvreaux, surface sol 1,57 ares - Les Rues du Vieux Chemin Propriétaire cité en 1835: veuve Thiébaud SCHMITT

N° 13 (existe en 1815)



ajoutée

Cadastre de 1835: B 217 - Classe 2 / 13

ouvreaux, surface sol 1,44 ares - La Rue du Vieux Chemin

Propriétaire cité en 1835: Joseph SCHMITT, lissier







transformée en

1829

N° 15 (EXISTE EN 1815)



Cadastre de 1835: B 216 - Classe 5/5 ouvreaux , surface sol 1, 62 ares - La Rue des

VIEUX CHEMINS



>

Propriétaire cité en 1835: Pierre

KNITTEL

Saint Joseph

RUE DE LA COTE

ajouté en 2010

N° 4 (EXISTE EN 1815)



Cadastre de 1835: B 440 - Classe 3 / 6 ouvreaux, surface sol 0,87 are - La rue Everlin

Propriétaire cité en 1835: François Antoine

FROELICHER, cultivateur

N° 6 (EXISTE EN 1815)



Cadastre de 1835: B 445 - Classe 3 / 5 ouvreaux, surface sol 2,90 ares - La rue Everlin Propriétaire cité en 1835: Simon REIMEL cultivateur

N° 8 - ancien emplacement de la grange et de l'étable du N° 6

N° 8 < N° 6

N° 9



N° 18 (EXISTE EN 1815)



N° 19 (EXISTE EN 1815)



N° 25 (EXISTE EN 1815)



Cadastre de $\,$ 1835: B 422 - Classe 6 / 4 ouvreaux, surface sol 0,50 are - La rue Everlin

Propriétaire cité en 1835: Veuve Florent

SCHEID

Cadastre de 1835: B 478 - Classe 4 / 8

ouvreaux, surface sol 2,10 ares - La rue Everlin Propriétaire cité en 1835 Pierre REIDENGER



Cadastre de 1835: B 457 - Classe 4 / 5 ouvreaux, surface sol 1,77 ares - La rue Everlin

Propriétaire cité en 1835: Antoine HERMANN

Cadastre de 1835: B 469 - Classe 5 / 5 ouvreaux, surface sol 1,53 ares - La rue Everlin

Propriétaire cité en 1835: Veuve Pierre MEYER



> N° 2



N° 23

Cadastre de 1835: B 439 - Classe 4 / 6

ouvreaux, surface sol 2,10 ares - La rue Everlin

Propriétaire cité en 1835: François Antoine

FROELICHER, cultivateur





Cadastre de 1835: B 423 - Classe 4 / 5 ouvreaux,

surface sol 0,80 are - La rue Everlin

Propriétaire cité en 1835: Simon REIMEL,

cultivateur



N° 2 (existe en1815) N° 14 (EXISTE EN 1815)



N° 23 (EXISTE EN 1815)

Cadastre de 1835: B 481 - Classe 6 / 3 ouvreaux, surface sol 0,79 are - La rue Everlin Propriétaire cité en 1835: Thiébaud RAUCH

Cadastre de 1835: B 463 - Classe 6 / 5 ouvreaux, surface sol 1,19 ares - La rue Everlin Propriétaire cité en 1835: François WISHAUPT

RUE DES FONTAINES

N° 2 (EXISTE EN 1815)

Cadastre de 1835 - B 344, Classe 2 / 5 ouvreaux, surface sol 3,20 ares - Grande Rue

Propriétaire cité en 1835: Joseph SCHEID, lissier

Maison agrandi entre 1885 et 1889, Classe 2 / 11 ouvreaux par Pierre RAUCH, cinquième propriétaire.



CONSTRUIT EN 1814





N° 5 (existe en 1815)



Cadastre de 1835: B 313 - Classe 1 / 10 ouvreaux, surface sol 3,50 ares - Grande Rue

Propriétaire cité en 1835: Jean DONY le jeune

N° 9 (existe en 181 5)



Cadastre de1835: B 318 - Classe 6 / 3 ouvreaux, surface sol 0,74 are - Grande Rue Propriétaire cité en 1835: Jacques GIRARD



N° 12 (EXISTE EN 1815)



Cadastre de 1835: B 357 - Classe 4 / 4 ouvreaux, surface sol 0.82 are - Rue

KINDELBRONN

Propriétaire cité en1835: Simon SCHMITT

N° 13 (existe en 1815)



Cadastre de 1835: B 359 - Classe 4 / 5

ouvreaux, surface sol 2,40 ares - Rue Kindelbronn

Propriétaire cité en 1835: Florent FROELICHER, tailleur d'habits

N° 16 (existe en 1815)

Cadastre de 1835: - B 388 - Classe 2 / 8 ouvreaux, surface sol 1,11 ares - Rue Kindelbronn Propriétaire cité en 1835: Augustin RICARD, maçon





Construit en 1810

Pour inscription religieuse se reporter page 3

Augustin Agnès



RICARD

SCHOENACKER

N° 17

(existe en 1815)



Cadastre de 1835: B 365 - Classe 3 / 5 ouvreaux, surface sol 1,50 ares - Rue Kindelbronn

> Propriétaire cité en 1835: Veuve Florent KALICH

ajouté

(existe en 1815)



N° 20

Cadastre de 1835: B 384 - Classe 6, surface sol

0,72 ARE - RUE KINDELBRONN

Propriétaire cité en 1835: Antoine BRICHLER

Transformé entre 1880 et 1884, Classe 4 / 6 ouvreaux, par Florent MEYER, cultivateur



N° 21

N° 23

N° 21 (existe en 1815)

Cadastre de 1835: B 372 - Classe 5 / 3 ouvreaux, surface sol 0,65 are - Rue Kindelbronn Propriétaire cité en 1835: Marie Anne WALTER, décédée en 1842. En 1843 elle passe à Martin KNITTEL.

En 1933 elle est en ruine. En 1935 elle a été reconstruite.

N° 23 (existe en 1815)

Cadastre de 1835: B 375 - Classe 4 / 5 ouvreaux, surface sol 0,61 are - Rue Kindelbronn Propriétaire cité en 1835: Bruno WISHAUPT

N° 18 (EXISTE EN 1815)



agrandie

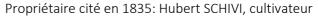
Cadastre de 1835: B 387 - Classe 5/6 ouvreaux, surface sol 1,37 ares - Rue Kindelbronn Propriétaire cité en 1835: Catherine et Marie Anne REIDENGER

N° 4 (EXISTE EN 1815)



> N° 4

Cadastre de 1835: B 331 - Classe 4 / 6 ouvreaux, surface sol 1,98 ares - Grande Rue





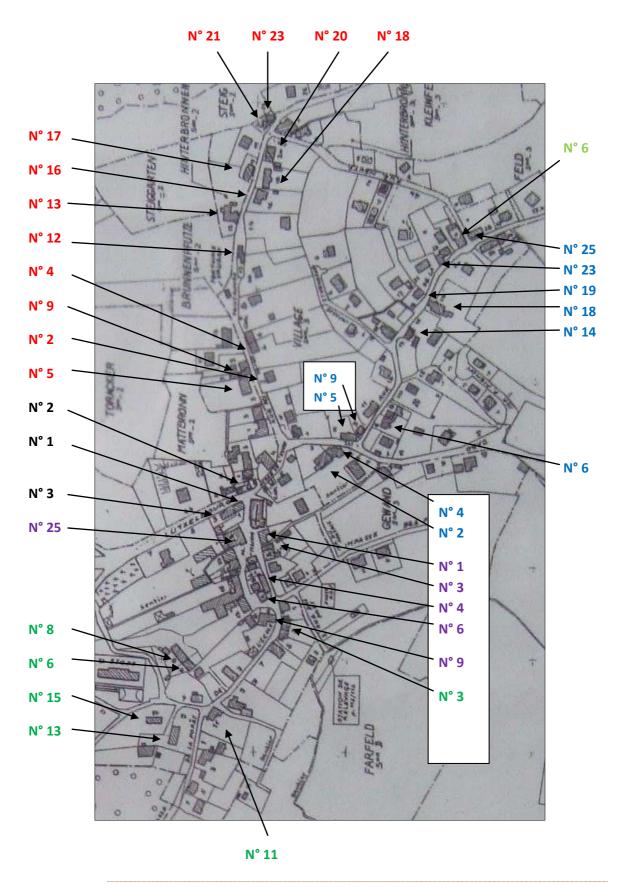


RUE NEUVE

N° 6 (existe en 1815)



Cadastre de 1835: B 467 - Classe 1 / 12 ouvreaux, surface sol 3,90 ares - La rue Everlin Propriétaire cité en 1835: Laurent MEYER, sabotier



SITUATION DES MAISONS SUR LE PLAN ACTUEL DU VILLAGE

Rue de Lutzelbourg - Rue des Fontaines - Rue de l'Ecole - Place de la Mairie - Rue de la Côte - Rue Neuve Sources:

Extrait de la carte de 1815: Bibliothèque nationale de France (GED-4466, gallica)

HULTEHOUSE:

- Ancien cadastre de 1835
- Cadastre de 1927
- Relevé parcellaire du village: Plan Napoléon.
- Extrait du plan actuel du village, H. Andlauer 2001

Maurice RUCH - La maison traditionnelle d'ALSACE, édition G.P. Gyss 1986 page 88

CRÉDIT ICONOGRAPHIQUE:

Herbert Andlauer

Rémy Saam: Rue des Fontaines N° 4, 9, photos anciennes Micheline Schmid: Place de la Mairie N° 4, photo ancienne Bernadette Dony: Rue de la Côte N° 18, photo ancienne

L'ARBRE DE LA DELIVRANCE

ET LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DE HULTEHOUSE APRES LE RETOUR A LA FRANCE EN 1918

Herbert ANDLAUER, 25.01.2015



Le tilleul planté à coté de l'abri des écoliers est, d'après Wendelin FROELICHER, un rejet de l'arbre planté le 2 avril 1919

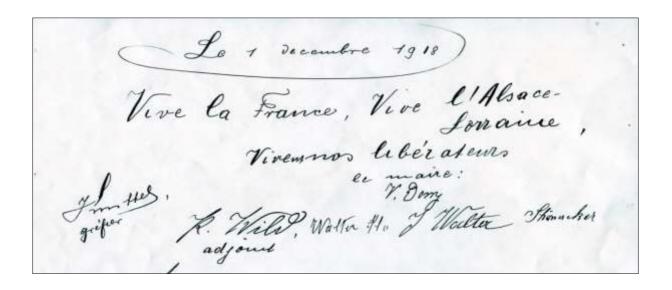
La plantation d'un arbre de la Liberté est une vieille tradition datant de la Révolution. Les premiers ont été plantés en 1792. Ce geste commémoratif témoigne de l'attachement des Français aux valeurs fondamentales de la République.

Partant de cette coutume, le village de Hultehouse a planté un « **Arbre de la Délivrance** » pour marquer le retour à la France.

C'est dans le Nord-Est de la France que l'on planta le tilleul recherché pour sa floraison odorante et aussi pour le beau développement de sa ramure.

Après la signature de l'armistice, au carrefour de Rethondes en forêt de Compiègne le 11 novembre 1918 l'administration Française a mis en route la reconstitution des municipalités des communes reconquises d'Alsace et de Lorraine.

Le 21 novembre 1918, par Arrêté du Commissaire de la République de Metz, M. MIRMAN, les conseils municipaux des communes concernées de la Lorraine sont dissous. Les nouveaux conseils municipaux devront être constitués selon les conditions de cet Arrêté.



Le 1^{er} décembre 1918 le nouveau conseil municipal de Hultehouse a été constitué:

Maintenus:

- DONY Victor, maire

- WILD Pierre, adjoint

- SCHOENACKER Charles

- WALTER Florent

- WALTER Joseph

Nouveaux membres:

- FROELICHER Jean

- RAUCH Alphonse

- SCHOENACKER Bernard

- WEIL Joseph

- WILD Joseph

Conformément à la demande du Commissaire de la République , les vétérans de 1870 ont participé au vote:

- J. B. BAILLY
- RIEDINGER Wendelin (désigné comme représentant des vétérans)
- WEIL Joseph
- BOXLER

L'ARBRE DE LA DELIVRANCE

(mentionné dans le livre de délibération du conseil municipal le 2 avril 1919)